

Zone urbaine

- UA
- UAa
- UB
- UBa

Zone à urbaniser

- 1AUh

Zone agricole

- A

Zone naturelle et forestière

- N
- Nh
- Nh1
- Nh2
- Ne
- Nn
- Nzh

Prescriptions

- Secteur soumis aux Orientations d'aménagement et de programmation
- Lisière inconstructible de 50 m autour des espaces boisés de plus de 100 hectares
- Zone tampon inconstructible de 10 m
- Enveloppe d'alerte de zone humide potentielle de classe B (DRIEAT) et Unité fonctionnelle de zone humide
- Obligation de planter au titre de l'article R151-43 du CU
- Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.151-11-2° du CU)

Éléments à préserver au titre de l'article L.113.1 du CU

- Espace boisé classé

Éléments à préserver au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU

- Patrimoine bâti remarquable
- Ensemble bâti remarquable
- Mares, plans d'eau et cours d'eau
- Espace boisé
- Ripisylve
- Fontaine
- Vue remarquable

Éléments à préserver au titre de l'article L.151-38 du CU

- Chemin à conserver

Département de Seine-et-Marne

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Lesches

Pièce n°6a : plan de zonage au 1 / 4 000e

Révision du PLU

Document arrêté le :

Document approuvé le :

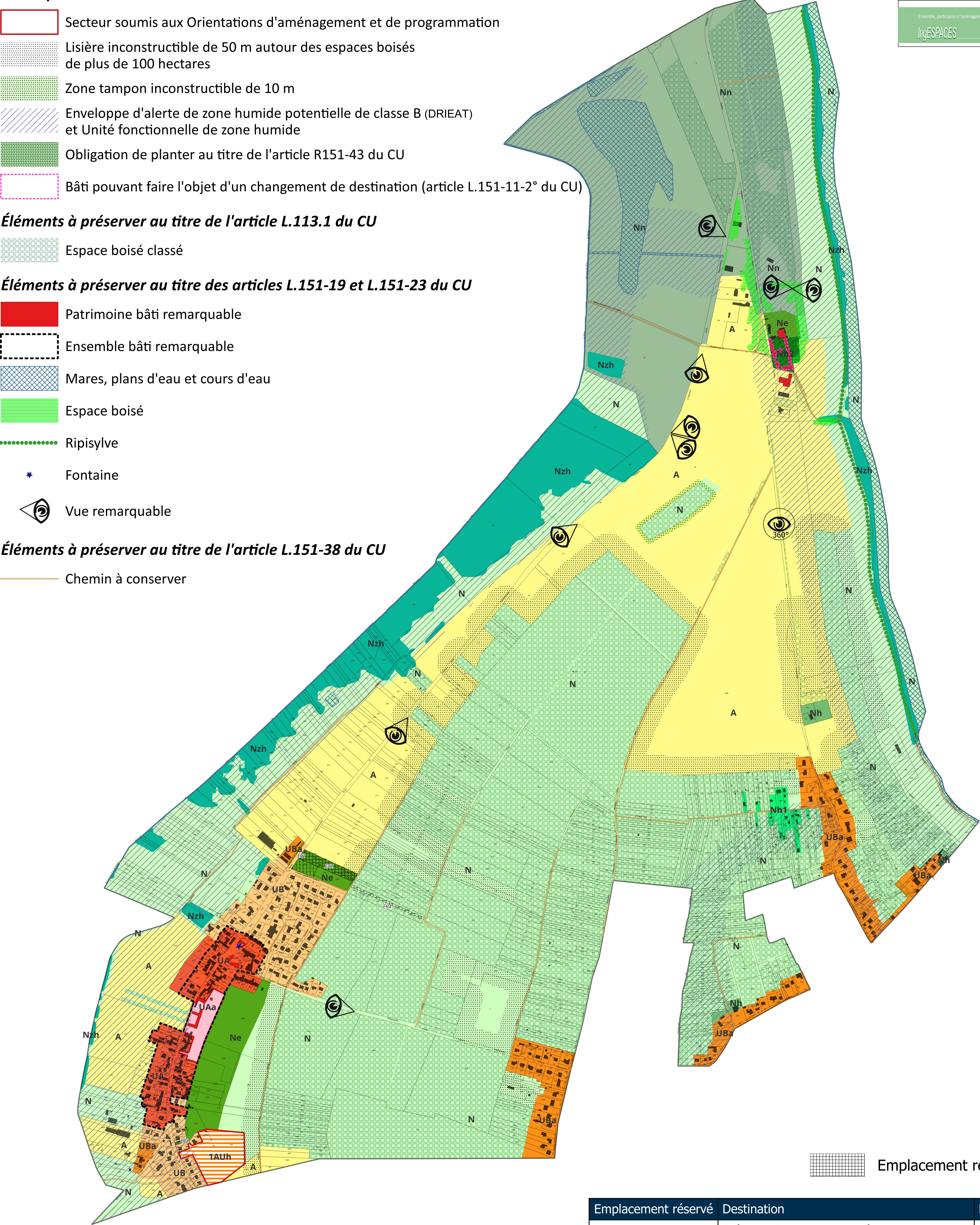
IngESPACES

Cité Descartes
23 rue Alfred Nobel, 77420 Champs-sur-Marne
TEL : 01 64 61 86 24
contact@ingespaces.fr

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

IngESPACES

Urbanisme, Environnement, Déplacements



Emplacement réservé

Emplacement réservé	Destination	Bénéficiaire	Superficie (m²)
ER1	Création d'un espace planté dans le cadre du traitement des entrées de ville	Commune	143
ER2	Création d'un parc de stationnement paysager	Commune	4288
ER3	Accès à la zone d'équipements sportifs	Commune	287
ER4	Création d'un cheminement piétonnier	Commune	1247